

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 78 (1933)  
**Heft:** 2  
  
**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INFORMATIONS

La Bibliothèque militaire fédérale. — Le départ du colonel Aublet. — Pour le mess des officiers de la caserne de Lausanne. — Epreuves de marche civiles et militaires. — Un mot à nos abonnés.

### La Bibliothèque militaire fédérale.

(Communiqué du bibliothécaire <sup>1</sup>).

Nombre d'officiers ignorent encore jusqu'à l'existence de la *Bibliothèque militaire fédérale*. C'est pourquoi nous jugeons utile d'exposer ici brièvement l'activité, l'importance et le fonctionnement de cette institution.

La Bibliothèque militaire fédérale est installée à Berne, au III<sup>e</sup> étage du Palais fédéral-Est. Elle est ouverte tous les jours de 8 à 11 heures et de 14 à 17 heures, excepté le samedi après-midi et le dimanche. Une salle de lecture est à la disposition des officiers. Le service de prêt se charge d'expédier les livres aux lecteurs habitant hors de Berne. On prête en général trois volumes à la fois. Le délai de lecture est de un mois.

La Bibliothèque militaire fédérale comprend 60 000 volumes, traitant presque tous de questions militaires. Elle s'enrichit chaque année de 700 ouvrages en moyenne. Elle est abonnée aux périodiques et revues suisses intéressant l'armée, ainsi qu'à un grand nombre de publications paraissant à l'étranger. Ces journaux et fascicules sont déposés à la salle de lecture. Ils peuvent également être prêtés.

Un catalogue en 4 volumes contient le répertoire des acquisitions jusqu'à 1914. La liste des ouvrages achetés depuis lors est publiée sous forme de bulletins périodiques annexés à la *Feuille officielle militaire*. En tant que le nombre d'exemplaires disponibles le permet, le catalogue et les bulletins peuvent être remis aux lecteurs qui désirent les consulter.

La multiplication des bulletins périodiques a quelque peu compliqué l'usage de la bibliothèque. Il est en effet malaisé, pour rechercher tel ou tel ouvrage, de compulser les quelque

<sup>1</sup> Nous saisissons cette occasion de préciser que notre bibliothèque militaire est dirigée, depuis quelques années, par M. R. v. Fischer, Dr en philosophie qui joint à sa parfaite connaissance du mouvement littéraire, une amabilité et une courtoisie justement appréciées. (Réd.)

vingt bulletins parus jusqu'ici. Ce n'est donc pas sans raison que l'on a souvent réclamé un nouveau catalogue. La direction de la bibliothèque estime toutefois que la publication d'un catalogue général ne serait pas aisée, ni recommandable. En raison du grand nombre d'ouvrages à enregistrer, ce catalogue aurait une ampleur démesurée et le crédit important nécessaire à son établissement serait difficile à obtenir. De plus, sa rédaction prendrait beaucoup de temps et, lors de sa parution, il ne serait déjà plus entièrement à jour. C'est pourquoi une autre solution a été étudiée. La Bibliothèque a l'intention d'établir par la suite une série de catalogues partiels, d'un format pratique, traitant chacun de questions particulières. Les préparatifs nécessaires, notamment la mise au point systématique du catalogue par matières, sont déjà terminés.

En outre, la direction de la Bibliothèque est à la disposition des intéressés pour tous les renseignements désirables au sujet d'ouvrages parus récemment sur divers sujets. Elle possède également un répertoire des thèmes publiés par les revues et périodiques, tenu à jour à partir de 1920.

Bien que la Bibliothèque militaire fédérale — ainsi que nous l'avons déjà dit — soit gratuitement à la disposition de tous les officiers, le nombre des lecteurs est beaucoup trop faible en regard de l'ampleur de la matière disponible. Nous aimons à croire que la cause de cette indifférence doit être recherchée dans l'ignorance des avantages offerts par cette bibliothèque, et nous espérons que l'exposé qui précède engagera de nombreux officiers à lui demander de la lecture.

### **Le départ du colonel Aublet.**

Dans quelques jours, le colonel Aublet, attaché militaire près l'Ambassade de France, quittera Berne pour aller prendre, à Grenoble, le commandement du 93<sup>e</sup> régiment d'artillerie de montagne. Appel flatteur et qui consacre le mérite de cet officier distingué.

Qu'on nous permette de dire ici — avec une simplicité helvétique et en nous affranchissant du ton des congratulations diplomatiques — que la Suisse et notamment notre armée, possèdent en la personne du colonel Aublet un ami sincère.

Avant de rejoindre, il y a quatre ans, son poste de Berne, le colonel Aublet, répondant aimablement à une invitation de la *Société suisse des officiers*, avait entrepris une tournée de conférences sur un sujet d'artillerie, son arme d'origine. Parcourant

notre pays dans tous les sens, il avait déjà appris à connaître nos milieux militaires bien avant sa nomination officielle à Berne. On l'accueillit partout avec une extrême sympathie.

D'un abord très cordial et d'une exquise simplicité — où l'on reconnaît d'ailleurs la marque de l'officier français, — sa conversation était très attachante. Mais surtout le colonel Aublet s'est efforcé de comprendre notre mentalité suisse et nos traditions militaires. L'histoire de notre pays n'avait plus de secret pour lui, non plus que les multiples manifestations de notre vie nationale.

C'est avec regret que l'on voit partir cet officier distingué, gentleman accompli et qui s'est créé dans notre pays de solides amitiés.

Nos vœux les meilleurs le suivent dans sa brillante carrière.

---

#### **Pour le mess des officiers de la caserne de Lausanne.**

Le colonel E. Léderrey, nouvel instructeur d'arrondissement de la 1<sup>re</sup> division, — dont on connaît l'érudition en matière d'histoire militaire — nous fait connaître qu'il se propose de remanier la décoration intérieure du mess des officiers de la Caserne de Lausanne. Son projet est de ne décorer cette salle qu'au moyen de gravures dont les sujets soient empruntés essentiellement à l'histoire militaire de la Suisse. En vue de compléter certaines collections et d'augmenter, de ce fait, le nombre des gravures (éventuellement tableaux), le colonel Léderrey adresse un appel aux officiers qui consentiraient à abandonner l'une ou l'autre gravure, dont ils seraient détenteurs, au profit de la décoration du mess. Il les remercie d'avance.

---

#### **Epreuves de marche civiles et militaires.**

##### **IV<sup>me</sup> Tour pédestre du Léman.**

Le comité d'organisation, présidé par M. le colonel commandant de corps H. Guisan, vient de décider que ces différentes épreuves de marche — qu'il fait disputer annuellement — auront lieu en 1933 les samedi 9 et dimanche 10 septembre. En raison du succès obtenu l'année dernière, le IV<sup>me</sup> tour pédestre du Léman sera effectué cette année encore sur le circuit Lausanne, Genève, Evian, Saint-Maurice, Montreux, Lausanne.

Nous reviendrons prochainement sur les divers détails de ces compétitions, ainsi que sur les conditions d'inscription.

**Un mot à nos abonnés.**

a) *Nouveau format* : Nos abonnés auront constaté que nous avons légèrement réduit le format de la *Revue militaire suisse*. Cette modification a été décidée en vue d'améliorer la présentation de notre périodique. Bien entendu, le texte ne subira aucune réduction, dans son ensemble. Au contraire, nous serons en mesure d'augmenter le volume de nos livraisons, à la demande des circonstances.

b) *Brochure du lieut.-colonel Dubois* : L'édition de la brochure contenant les articles publiés par le lieut.-colonel Dubois, à la fin de 1932, sous le titre général : « *Le service de renseignements dans les corps de troupes d'infanterie* » paraîtra incessamment. Elle sera mise en vente à un prix très minime. Les commandes peuvent être passées à notre administration : 23, Avenue de la Gare, Lausanne.

